

Communiqué de presse

Nouvelle phase d'inscriptions pour les séjours et activités jeunesse à compter du 17 juin

Après la première phase d'inscriptions réservée aux habitants de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, il reste des places disponibles pour les séjours, les activités jeunesse à la journée et à la semaine, et les centres de loisirs.

Une seconde phase d'inscriptions, **ouverte à tous** (habitants du territoire et résident hors de la communauté de communes), débute ainsi le **mercredi 17 juin**. Les inscriptions pour les séjours et les activités se font **directement au Guichet Unique** et sont prises en compte par ordre d'arrivée. Les inscriptions pour les centres de loisirs se font sur le portail famille : <https://portail.berger-levrault.fr/>.



Séjours et activités encore disponibles

Pour les séjours

- Du 27 au 29 juillet pour les **6-8 ans** « Viva Botanica ! »
- Du 10 au 12 Août pour les **6-8 ans** : « De la terre à la mer »
- Du 27 au 31 Juillet pour les **8-10 ans** : « Show Time ! »
- Du 3 au 7 Août pour les **8-10 ans** : « Epuisette et baskets »
- Du 13 au 17 juillet pour les **11-14 ans** : « Game on Parthenay »
- Du 20 au 24 juillet pour les **11-14 ans** : « Le plein d'air marin ! »
- Du 10 au 14 août pour les **11-14 ans** : « Odyssée nautique »
- Du 20 au 24 juillet pour les **15-17 ans** : « Cap sur l'aventure en mer ! »

Pour les séjours européens

- Du 25 juillet au 2 août pour les **15-17 ans** : « Séjour européen Prague »

Pour les activités jeunesse

- Activités **10-14 ans** : en semaine complète ou à la journée sur la période du 6 au 10 juillet ; du 3 au 7 août ; du 10 au 14 août ; du 17 au 21 août ; du 24 au 28 août
- Activités **15-17 ans** : Terra Botanica les 10 juillet et 14 août ; Futuroscope le 30 juillet

Pour les centres de loisirs

- Pour les 3-5 ans à Moisdon-la-Rivière et pour les 3-6 ans à Châteaubriant

Des tarifs accessibles pour les habitants du territoire

La Communauté de Communes propose **des tarifs accessibles** pour les habitants du territoire calculés en fonction du quotient familial, et **prend en charge jusqu'à 50 % du coût des activités.**

La CAF de Loire-Atlantique peut accorder aux familles allocataires une « **Aide aux vacances** » jusqu'à 70 % du coût total du séjour pour les quotients familiaux inférieurs à 950 €. Une **aide « Pass Colo »** de 200 à 350 € peut également être obtenue pour les enfants nés en 2015 (ou 2014 si le pass n'a pas encore été utilisé) et dont la famille a un quotient familial inférieur à 1 500 €.



Accéder au Carnet de Voyages

Sur le site :

<https://www.cc-chateaubriant-derval.fr/vivre-habiter/enfance-jeunesse/les-sejours/>

En version papier au Guichet Unique ou à l'accueil de la Communauté de Communes.

Renseignements et inscriptions :

Guichet Unique Intercommunal

27 rue de Couéré 44110 Châteaubriant

02 40 28 88 89 ; guichet.unique@cc-chateaubriant-derval.fr